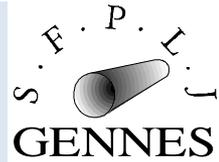


Société Française du pipeline du Jura



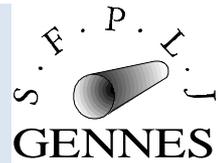
Réunion de la CSS du 9 décembre 2016

Sommaire



- Etat actuel d'exploitation du site
- Actions réalisées pour la prévention des risques et leurs coûts.
- Bilan du système de gestion de la sécurité SGS
- Compte-rendu des incidents et accidents

Etat actuel d'exploitation du site de Gennes



- Cette année le dépôt SFPLJ de Gennes et la raffinerie de Cressier fêtent leurs 50 ans.
- Le dépôt est opéré par la Société du Pipeline Sud Européen (SPSE) depuis sa mise en service.
- La capacité de stockage maximale de pétrole brut est de 4 x 26'750 soit 107'000 m³.
- Le dépôt est opéré actuellement sur 2 réservoirs à savoir sur T1 et T6.
- Le réservoir T2 est en inspection décennale et le réservoir T5 est hors service.
- En 2015, 2.46 millions/tonnes de pétrole brut ont transité vers la raffinerie de Cressier .
- La surveillance et l'exploitation du dépôt s'effectuent 24h/24 et 365 jours/an.
- L'effectif du site est de 7 opérateurs et 5 agents de sécurité pour le dépôt et de 6 personnes pour le centre de maintenance.
- Une ronde de surveillance technique du site est organisée régulièrement y compris de nuit et le week-end.

Dans le dépôt:

- Maintien de l'opération du dépôt sur 2 réservoirs.
- Réalisation de la phase 5 du projet de modernisation des installations BT (changement de motorisation, remplacement de câbles dans le bâtiment de contrôle, mise aux normes foudre du bac T6,...). **Coût: 820 k€**
- Inspection et maintenance du réservoir T6. **Coût: 250 K€**
- Nettoyage et inspection du réservoir T2. **Coût: 450 K€**
- Révision quinquennale du poste électrique HTA/HTB. **Coût: 46 k€**
- Entretien annuel ordinaire selon les plans de maintenance. **Coût: 300 k€**

Actions réalisées pour la prévention des risques en 2016

- Finalisation de l'installation de feux de signalisations suite au PPRT. **Coût: 30 k€**



- Mise en place des panneaux de signalisation PPRT sur RD464. **Coût: 5 K€**



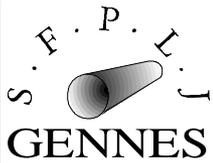
Actions réalisées pour la prévention des risques en 2016

Sur le pipeline:

- Renforcement du balisage du pipeline (13 balises supplémentaires). **Coût: 5k€**
- Inspection par racleur instrumenté du pipeline. **Coût: 700 k€**
- Contrôle et renforcement de tubes: **Coût: 150 k€**
- Remise en état des points de mesures de la protection cathodique. **Coût: 6 k€.**
- Remise en état du muret de protection du pipeline SFPLJ sur la commune de Grand-Combe-Châteleu. **Coût 9 k€**

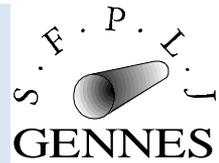


Actions prévues pour la prévention des risques en 2017



- Réalisation de la phase 6 du projet de modernisation du réseau électrique BT (zone manifold, protection foudre des réservoirs T1 et T2,...). Budget: **750 k€**
- Entretien décennal du réservoir T2. Budget: **450 k€**
- Vidange et nettoyage décennal du réservoir T1. Budget: **450 k€**
- Phase 1 du projet de compartimentage et défense incendie: mise à jour de l'étude technico-économique, appels d'offres, attribution des travaux. Budget: **100 k€**
- Entretien annuel selon plan de maintenance. Budget: **300 k€**

Bilan du système de gestion de la sécurité



Organisation et formation en 2016

- Le plan de formation réalisé en 2016 correspond à 46 formations.
- La sécurité a constitué une priorité dans le budget formation à travers les domaines suivants :
 - 1 formation Sauveteur Secouriste du Travail (SST).
 - 1 Stage ATEX niveau 1
 - 3 recyclages Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
 - 4 recyclages CACES grue auxiliaire
 - 5 gestes et postures.
 - 6 recyclages conduite routière
 - 2 stages conduite routière
 - 1 risques chimiques 1
 - 1 risques chimiques 2
 - 10 exercices POI.
 - 6 recyclages électrique.
 - 6 exercices sur feu réel.

Bilan du système de gestion de la sécurité



Identification et évaluation des risques d'accidents majeurs

- La principale source d'identification des risques d'accidents majeurs est l'étude de dangers remise à jour au minimum tous les cinq ans. L'étude de dangers a été révisée et transmise à la DREAL en novembre **2015**.
- L'arrêté PPRT.

Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation

Des procédures et instructions sont mises en œuvre pour permettre la maîtrise des procédés et l'exploitation des installations en sécurité.

Nous avons revu 5 documents qualifiés en 2016 (procédure, instruction, mode opératoire) :

3 O GEND:

- Exploitation des purges, des toits de bacs et des vannes de cuvette de réservoir
- Essai de la sirène PPI
- Surveillance des niveaux des réserves d'émulseur

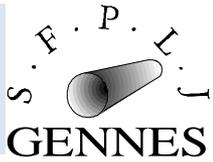
1 O GENL:

- Défaut liaison Gennes- Cressier

1 I GENG

- Demande de dépannage en cas de défaillance d'un équipement.

Bilan du système de gestion de la sécurité



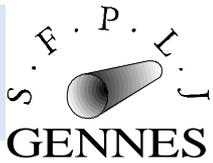
Conception et gestion des modifications

Les gestions des modifications font l'objet d'une procédure interne "Maîtrise des modifications d'installation".

Au titre de l'année 2016, pour le site de SFPLJ à Gennes, 2 demandes de modifications ont été instruites et réalisées.

- Phase 5 du projet de modernisation des installations basse tension
- Modification temporaire de la pression de sortie station SP1.

Bilan du système de gestion de la sécurité



Gestion des situations d'urgence

- Des procédures sont mises en œuvre pour la gestion des situations d'urgence.
- Des exercices d'alerte sont réalisés régulièrement.
- 10 exercices de POI ont été réalisés en 2016 sous le contrôle de l'agent GRI SPSE dont 3 sous l'expertise d'un formateur du GESIP:
 - Janvier: Perte de confinement réservoir T2
 - Février: Perte de confinement zone manifold
 - Mars: Perte de confinement station de pompage SP1
 - Juin: Exercice POI annuel feu de toit réservoir T2
 - Juin: Perte de confinement sur bride de la vanne de pied de bac T1
 - Septembre : Perte de confinement sur bride vanne manifold
 - Septembre : POI inopiné Feu de joint réservoir T1
 - Octobre: Perte de confinement zone manifold
 - Novembre: Feu sur zone manifold
 - *Décembre : Feu zone station de pompage SP1 (Programmé)*
- *L'exercice POI en collaboration avec les autorités a été réalisé le 2 juin 2016 sur le thème « Feu de toit réservoir T2 suite à 2 détonations »*
- Les comptes-rendus des exercices et le retour d'expérience sont enregistrés et permettent de valider et consolider les scénarios POI.

Bilan du système de gestion de la sécurité

TABLEAU DE BORD HSEQ 2016

Septembre 2016

	Cible	CUMUL 2016			
		SPSE	EE		
S	Nbre AAA (Nbre de jours perdus)	0	0	1	
S	Nbre ASA	0	0	1	
S	Nbre Premiers Soins	0	5	3	
S	Nbre ES (PA corporel, dommage matériel ou perte exploitation)	—	5	6	
S	% d'analyses des Accidents et ES	100	100	100	
S	% d'actions terminées suite à plan d'actions Acc et ES	100	44	88	
S	Nbre d'accidents de trajet (dom-trav)	0	1	0	
S	Nombre d'accidents de circulation déplacement professionnel (avec resp. SPSE)	0	3	0	
S			SPSE		
S	% Avancement Plan de suivi des expositions aux produits chimiques	100	100		
S	% Echantillons avec Valeurs > VMPEP ou VLEP	0	0		
S	Nombre de maladies professionnelles déclarées et non contestées (SPSE)	0	0		
S			RS	RC	RN
S	% de non-conformités rejets aqueux et piézos	0	6 / 0	0	0
S	Nbre ES (Accident environnemental)	0	7	1	1
S	Nbre de fuites > 100 l	0	1	0	0
S	Nbre de plaintes	0	0	0	0
S			SPSE		
S	Audits chantier (ADC)	200	276		
S	Réunions HSE (Nbre Thémes)	120	80		
S	LMRA	160	89		
S	Nbre Situations dangereuses (CAA)	—	96		
S	Visite Comp. sécurité (VCS)	150	64		
S			SPSE		
S	% Avancement Plan Formation HSE	100	63		
S	FAQ	15	2		
S	% des actions terminées suite FAQ 2014 à 2016	90%	68		
S	Pourcentage de réalisation du planning d'audit interne	90%	65		
S			SPSE		
S	Demande Modification		dans le mois	cumul 2016	
S	Nbre de DM ouverte (avancement < 100%)		3	41	
S	Nbre de DM en cours (0<av.<100%)			95	
S	Nbre de DM closes		2	45	

Nombre de jours sans AAA / ASA à fin de mois	SPSE	EE
	1978	136

Evénements Marquants :

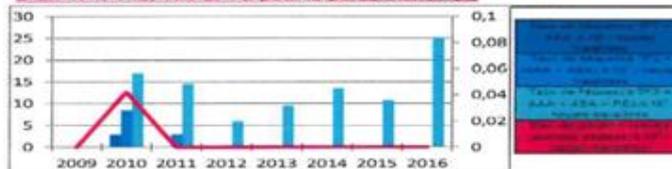
PS TM EE le 05/09/16 : Un agent de la société GAGNERAUD qui effectue des travaux de réfection de la façade du BD a reçu un éclat de béton lors de travaux à l'aide d'un marteau piqueur, provoquant une plaie au-dessus du poignet non protégé. Celui-ci portait des gants en cuir sans manchette et une combinaison papier sans bleu de travail en dessous. Premiers soins. **A RETENIR : il est nécessaire de porter un bleu de travail sous une combinaison de protection contre les poussières ou produits chimiques pour se protéger des risques mécaniques**

PA TM EE le 06/09/16 : Un agent sureté a fait un malaise d'origine indéterminé / vertige, maux de tête. La personne a été transportée aux Urgences dont elle est sortie le lendemain. Le diagnostic indique que le malaise est sans lien avec le travail.

PS TM SPSE le 20/09/16 : Lors du préventif des couronnes de refroidissement du bac 15 R1, l'agent de maintenance SPSE s'est blessé. Au moment de la fermeture du tiers de douche concerné le chapeau du clapet défectueux, situé sur la conduite de dopage, s'est arraché au niveau des filetages et a heurté l'avant-bras et la main gauche de la victime provoquant par la même occasion une chute de plain-pied. Contusions avec douleurs. Premiers soins.

ES ENV TM le 20/09/16 : Lors du torchage du PL2 dans la citerne aux égoutures de la SP 201, pulvérisation de brut par remontée de brut sur le circuit d'évent basse pression de l'antenne du 24".

Bilan TF1, TF2, TF3 et TG pour le personnel SPSE

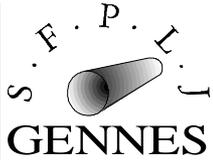


Evolution des Accidents des EE



	Global	Administratif FOS DTE / DRH / ACH / BOO et BOP	DSI	Siège (DG, JFA, DAF)	DPI hors GRI	GRI	PTX	MMC	OGP	RN	RC	RSMC	RSMF
% de réalisation des actions des audits internes qualité	40 (87/124)	NC	NC	NC	NC	100 (2/2)	NC	NC	45 (50/112)	NC	50 (5/10)	NC	NC
% de réalisation des actions des audits internes SGS	59 (101/172)	DRH: 25 (2/8)	NC	NC	100-45 (17/88) 88% (0/10)	67 (22/33)	0 (0/12)	84 (21/25)	63 (5/8)	NC	76 (19/25)	100 (4/4)	92 (11/12)
% de réalisation des actions du DU	23 (5/22)	DRH: 25 (1/4)	NC	NC	NC	10 (1/11)	0 (0/1)	100 (1/1)	33 (1/3)	NC	0 (0/1)	NC	100 (1/1)
% des PV retournés	55 (130/236)	DTE: 5(1/10) DRH: 64(7/11) ACH: 0 (0/3)	70 (7/10)	DO : 69(8/9) JFA : 100 (10/10) DAF (TCG + RC) : 88 (7/8)	0 (0/20)	100 (12/12)	0 (0/17)	74 (14/19)	87 (26/30)	100 (14/14)	9 (2/22)	100 (9/9)	57 (13/23)
% des documents qualité SGS mis à jour	11 (2/18)	DRH: 0 (0/1)	NC	DAF : 0 (0/1)	0 (0/6)	0 (0/5)	0 (0/3)	100 (1/1)	100 (1/1)	NC	NC	NC	NC
% des documents qualité MAQ mis à jour	31 (5/16)	NC	NC	DAF : 0 (0/2) JFA: 0 (0/2)	NC	NC	NC	0 (5/12)	NC	NC	NC	NC	NC
Utilisation des outils HSEQ (objectif)	970	20	10	10	60	230	100	60	110	40	100	80	150
Utilisation des outils HSEQ (réalisé)	1059	22	11	6	15	299	88	48	52	67	85	189	177

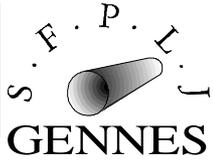
Bilan du système de gestion de la sécurité



Audits et revues de direction

- Chaque « événement significatif » fait l'objet d'une analyse particulière, les résultats sont présentés et commentés mensuellement au comité de direction et aux instances représentatives du personnel (CE, CHSCT, ...).
- Le respect des procédures élaborées dans le cadre du SGS est assuré par HSEQ. Ce suivi fait l'objet d'un rapport mensuel auprès de la Direction Générale. Dans ce cadre, chaque mois est examiné le suivi des objectifs assignés à chaque entité de l'entreprise.
- Un audit interne du Système de Gestion de la Sécurité a été réalisé le **22 septembre 2016**. Il a porté une attention particulière sur:
 - Le traitement des actions SGS 2015
 - La vérification de l'application des chapitres 4,5,6,7 du SGS P GEND 001
- Deux inspections **DREAL** en 2016:
 - 28 juin 2016, une inspection a eu lieu sur la ligne SFPLJ,
 - 26 octobre 2016, une inspection a eu lieu sur le dépôt SFPLJ sur le thème «Pertes d'alimentations électriques et autres utilités».

Compte-rendu des accidents, incidents et plaintes



Aucun incident ou accident est à rapporter en 2016 sur le dépôt de la SFPLJ

3 plaintes d'odeurs ont été annoncées :

TABLEAU PLAINTES VOISINAGES

Année	DATE	HEURE	NOMS DES PERSONNES	SENS DU VENT	MOUVEMENTS	DESCRIPTION	ACTIONS
2 016	09/04/2016	09H10	Mme Robert mairie de Gennes	faible	A l'arrêt	odeur	SDC informé par jean-marie guillame
2 016	30/09/2016	08h00	Mr Robert Adrien	faible	nettoyage bac T2	forte odeur, pique le nez	Signalé par mail la veille du nettoyage du T2, tour extérieur du dépôt vers les 08h20 par Mr Echaubard pas d'odeur,
2 016	30/09/2016	08h45	Me Robert	faible	nettoyage bac T2	forte odeur	tour du dépôt

Commentaires et actions:

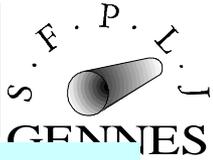
09/04/2016: Odeur constatée le samedi (message laissé sur répondeur), SFPLJ prend connaissance de la plainte le lundi matin. Pas de mouvement de bac et de travaux de maintenance, la ronde de contrôle n'a rien signalé pour ce jour.

30/09/2016: Odeurs liées aux travaux de nettoyage du bac T2. Malgré la technique de nettoyage utilisée en circuit fermé, qui réduit considérablement l'émission de COV, des odeurs ponctuelles peuvent se produire lors de certaines phases de travaux et sont difficilement évitables.

Préalablement aux débuts des travaux, un courrier électronique avait été envoyé aux mairies de Gennes et de La Chevillotte pour les informer des travaux de nettoyage du bac T2.

Rappel: Pour signaler toute odeur, contacter la salle de contrôle au **03 81 55 87 70** (réponse 24H/24)

Compte-rendu des accidents, incidents et plaintes



Un événement significatif sur le pipeline SFPLJ a donné lieu à des actions correctives

Le mardi 7 juin 2016 au soir, un épisode pluvieux exceptionnel a engendré des arrivées d'eau importantes en direction d'un chemin d'exploitation forestière de la commune de Grand'Combe-Châteleu.

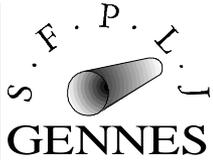
Les écoulements ont emporté avec eux des matériaux naturels (branches, cailloux, terre végétale ...) et anthropiques (morceaux d'enrobé et graviers issus de la couche de forme et de l'enrobé du chemin). La coulée de boue ainsi formée a dévalé le chemin pour boucher des ouvrages de canalisations d'eaux de pluie et inonder des propriétés habitées situées en contrebas.



Suite à cette événement, SFPLJ a fait réaliser une étude géotechnique par la société ANTEA afin de s'assurer que le pipeline situé en bordure du chemin n'a pas été impacté par cette coulée.

L'étude a confirmé que le pipeline n'a pas subi d'effets néfastes suite à cette épisode pluvieux exceptionnel et a recommandé la réparation des dégradations du muret de protection dues à sa vétusté et non pas lié à cet évènement.

Les arrêtés préfectoraux



Pas de nouvel arrêté préfectoral en 2016

Dernier arrêté 2014:

Arrêté n°2014197-0015 du 16 juillet 2014

Arrêté portant sur le report de la réalisation du compartimentage des cuvettes de rétention et de la défense incendie du dépôt de Gennes.

Les points clés:

- Réalisation des travaux **avant le 31.12.2018** pour tous les réservoirs en exploitation selon l'étude technico-économique (révision C) du 25 avril 2014.
- Mise à jour de l'étude technico-économique avant le 30 octobre 2017 pour tenir compte de l'éventuelle évolution des meilleures techniques disponibles de lutte contre l'incendie.
- Annule et remplace l'arrêté préfectoral n°2010-0511-04582 : Prescription de réalisation du compartimentage des cuvettes de rétention.

Merci de votre attention

Mise en œuvre de l'instruction gouvernementale du 12 août 2014 relative à la gestion des situations incidentelles ou accidentelles



Le seul produit sur le site de Gennes pouvant émettre accidentellement dans l'air environnement des substances présentant des risques sanitaires aigus importants et/ou susceptibles de générer des incommodités fortes sur des distances importantes est **le pétrole brut**.

En cas de fuite importante de pétrole brut, les substances suivantes peuvent être émises dans l'atmosphère:

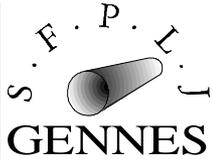
- Benzène, *(très faible teneur dans le pétrole brut)*
- Hydrocarbures C5-C8, (pentane, hexane,...)
- Hydrocarbures C8-C16, (octane,...)
- *Hydrocarbures > C16, (très faiblement volatilité)*
- Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP)
- Sulfure Mercaptans, *(très faible teneur dans le pétrole brut)*
- Sulfure d'hydrogène H₂S, *(faible teneur dans le pétrole brut)*
- Toluène, *(très faible teneur dans le pétrole brut)*

Source : Etude DEKRA: Evaluation des risques sanitaires liés aux rejets atmosphériques du dépôt SFPLJ Gennes, septembre 2013.

Remarque:

En cas de fuite de pétrole brut, la mise en place rapide d'un tapis de mousse permettra de réduire au maximum les émissions atmosphériques et le risque d'inflammation.

Mise en œuvre de l'instruction gouvernemental du 12 août 2014 relative à la gestion des situations incidentelles ou accidentelles



En cas d'inflammation du pétrole brut, la combustion produit des substances telles que:

- Dioxydes de soufre (SO₂)
- Hydrocarbures non brûlés (COV)
- Monoxyde de carbone (CO)
- Oxyde d'azote (NO_x)
- Poussières/suie

Mise en œuvre de l'instruction gouvernemental du 12 août 2014 relative à la gestion des situations incidentelles ou accidentelles

Concernant les capacités de prélèvements et d'analyses, la SFPLJ est déjà équipée d'un certain nombre d'appareils de mesures:

- Moniteur portable ULTRA RAE 3000 pour les mesures des COV et le benzène
- Détecteur portable QRAE 2: pour les mesures d'H₂S et explosivité.



Nous sommes en cours d'évaluation de différents systèmes de prélèvements et d'analyses complémentaires:

- Des contacts ont été pris avec différentes sociétés Atmo et Apave pour la réalisation de mesures sur appel.
- En complément aux appareils de mesures, il existe des tubes réactifs Dräger pour des mesures ponctuelles en association avec des pompes manuelles ou automatiques. Nous trouvons de nombreux tubes avec différentes échelles de mesure pour les hydrocarbures, benzène, H₂S, etc... Il est également possible de prélever des échantillons d'air dans des sacs spécifiques pour des analyses ultérieures.

Mise en œuvre de l'instruction gouvernemental du 12 août 2014 relative à la gestion des situations incidentelles ou accidentelles

Pompe Dräger



Tubes réactifs Dräger

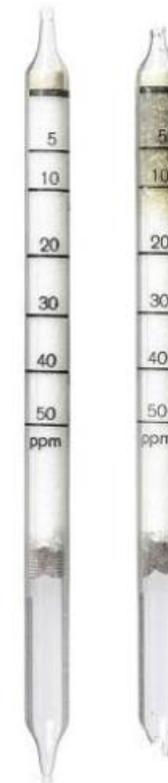
Pentane
C5-C6



Dioxyde de soufre



Benzène



Mercaptan

